

OMPI



F

WIPO/IP/AUT/GE/09/INF/1 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 20 juillet 2009

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COLLOQUE MONDIAL OMPI DES ADMINISTRATIONS CHARGÉES DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Genève, 17 et 18 septembre 2009

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Document établi par le Secrétariat

1. INTRODUCTION

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) organise un colloque mondial des administrations chargées de la propriété intellectuelle qui se tiendra les 17 et 18 septembre 2009 au Centre international de conférences de Genève (CICG).

Les objectifs de ce colloque seront les suivants :

- fournir aux directeurs d'administrations chargées de la propriété intellectuelle, aux dirigeants d'entreprises et aux autres parties prenantes une enceinte internationale pour examiner les moyens de développer de manière cohérente l'infrastructure actuelle en matière de propriété intellectuelle afin d'appuyer les activités d'innovation des milieux et secteurs scientifiques et techniques, qui transcendent de plus en plus les frontières géographiques traditionnelles;
- présenter la nouvelle vision d'avenir et la nouvelle stratégie de l'OMPI concernant le renforcement et l'intégration de différents éléments techniques afin de développer l'infrastructure mondiale de propriété intellectuelle;
- associer les utilisateurs du système de la propriété intellectuelle au processus et créer des réseaux plus étroits entre les administrations chargées de la propriété intellectuelle, d'une part, et les entreprises et les spécialistes, d'autre part.

2. OUVERTURE

La conférence commencera le jeudi 17 septembre 2009 à 10 h 30. L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe pour les séances plénières et en français, en anglais et en espagnol pour les réunions de groupe. Le colloque est ouvert au public.

3. LIEU

Centre international de conférences Genève (CICG) – salle I
17, rue de Varembé, 1211 Genève
Téléphone : (41 22) 791 91 11. Pour les appels locaux, composer uniquement le 022 791 91 11.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Web :
www.cicg.ch/fr/index.php

4. INSCRIPTION

Le comptoir d'enregistrement de l'OMPI est situé dans le hall de l'entrée principale du centre de conférences. Il sera ouvert le jeudi 17 septembre 2009 à partir de 9 heures.
Téléphone : (41 22) 791 91 11.

Frais d'inscription : 200 francs suisses par participant

Exceptions :

- a) les représentants des États membres de l'OMPI, de l'Union de Paris et de l'Union de Berne, ainsi que des États membres de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées qui ne sont pas membres de l'OMPI, de l'Union de Paris ou de l'Union de Berne;
- b) jusqu'à deux (2) représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant le statut d'observateur auprès de l'OMPI; et
- c) les étudiants à plein temps.

Date limite d'inscription : 11 septembre 2009.

5. BADGES D'ACCÈS

Un badge sera remis à chaque participant au comptoir d'enregistrement. Les participants sont priés de porter en permanence leur badge de manière visible lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur du centre de conférences et dans les locaux de l'OMPI.

6. TÉLÉPHONE ET COMMUNICATIONS

Les appels locaux et internationaux peuvent être passés à partir des cabines publiques situées dans le bureau de poste et dans le centre de conférences. Des cartes téléphoniques peuvent être achetées au bureau de poste. La réception des appels se fait par l'intermédiaire du comptoir d'accueil de l'OMPI au centre de conférences : téléphone : (41 22) 791 91 11. Pour les appels locaux, composer uniquement le 022 791 11 11.

CYBERCAFÉ

Un nombre limité de points d'accès à l'Internet seront mis à la disposition des participants. Pour les délégués qui disposent de leur propre ordinateur portable, une connexion Wi-Fi est disponible dans l'ensemble du bâtiment du centre de conférences.

7. COMPTOIR DES DOCUMENTS

Le comptoir des documents de l'OMPI se situe dans le hall principal du centre de conférences et sera ouvert le jeudi 17 septembre 2009 à partir de 9 h 30.

8. VOYAGE/HÔTELS

Les participants sont priés de prendre note des informations suivantes :

- a) Visa

Toutes les dispositions nécessaires pour l'obtention d'un visa d'entrée en Suisse doivent être prises avant le départ.

b) Logement

Le site de l'Office du tourisme de Genève (www.geneve-tourism.ch) donne des informations sur les hôtels.

c) Voyage

En cas de besoin, l'agence de voyage American Express, au siège de l'OMPI, peut aider les participants à organiser leur voyage :

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures

Téléphone : (41 22) 791 40 63; télécopie : (41 22) 791 41 82
Pour les appels locaux, composer uniquement le 022 791 41 82

Mél. : ax.unbtc@aexp.com

9. TAXIS

La station de taxis la plus proche se trouve chemin Louis-Dunant. Vous pouvez demander un taxi en composant le (41 22) 320 2202 ou le (41 22) 320 2020. Pour les appels locaux, composer uniquement le 022 320 22 02 ou le 022 320 20 20. Un taxi peut aussi être demandé par l'intermédiaire du réceptionniste de l'OMPI dans le centre de conférences.

10. TRANSPORTS PUBLICS

Depuis l'aéroport, il est possible d'atteindre le centre-ville en 10 à 15 minutes en empruntant les lignes de bus 5, 10 et 28. On peut aussi se rendre à la gare ferroviaire principale – "gare Cornavin" – en train. Le billet de train, qui coûte un peu plus cher qu'un ticket de bus, peut être acheté à la gare ferroviaire de l'aéroport. On peut aussi se rendre au centre de conférences en bus ou en tram depuis le centre-ville de Genève ou depuis la gare ferroviaire (Cornavin). Vous pouvez acheter les tickets de bus et de tram aux distributeurs automatiques des arrêts en sélectionnant l'option "Tout Genève" qui permet d'effectuer un trajet de 60 minutes pour 3 francs suisses. Veuillez noter qu'il convient de faire l'appoint car les distributeurs ne rendent pas la monnaie. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site : www.tpg.ch.

Les arrêts de bus et de tram proches du centre de conférences sont les suivants :

Arrêt de bus : "Vermont" – ligne de bus 5
Arrêt de bus : "UIT" – lignes de bus 8, 11 et 14
Arrêt de bus et de tram : "Nations" – lignes de bus 28, F, V, Z
– lignes de Tram : 13 et 15

11. STATIONNEMENT

Un nombre limité de cartes de stationnement permettant d'accéder gratuitement au parking souterrain de la place des Nations pourront être obtenues sur demande au comptoir d'enregistrement de l'OMPI situé dans le centre de conférences selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Les participants peuvent se faire déposer en voiture près du rond-point situé devant l'entrée principale du centre de conférences, mais il est interdit de stationner à cet endroit. Les voitures officielles ne doivent pas stationner aux abords de l'entrée du centre de conférences. Elles doivent quitter le secteur et revenir juste avant la fin prévue de la réunion.

12. RESTAURANTS

Le bar à café du centre de conférences est ouvert dès 7 h 45. Une cafétéria en libre service située dans les locaux est ouverte à l'heure du déjeuner. Les participants peuvent aussi se rendre dans la cafétéria située dans le bâtiment de l'OMPI tout proche. On trouve également à proximité des restaurants proposant un large éventail de spécialités.

13. AUTRES SERVICES DISPONIBLES DANS LE CENTRE DE CONFÉRENCES OU À PROXIMITÉ

a) Service postal

Le bureau de poste est situé au rez-de-chaussée du centre de conférences. Heures d'ouverture : 8 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures.

b) Vestiaire

Un vestiaire non surveillé se situe dans le hall de l'entrée principale du centre de conférences. L'OMPI ne peut être tenue responsable des pertes ou des vols éventuels.

c) Kiosque

Un kiosque est ouvert pendant les heures de réunion (niveau 0 du centre de conférences).

d) Banque

Une succursale de l'Union des Banques Suisses (UBS) se trouve en face du centre de conférences, au 17 chemin Louis-Dunant. Heures d'ouverture : 8 heures – 16 h 30 (lundi – vendredi).

[Fin du document]